

M. D. C.

30

Département
de la Drôme.

Valence, le 17 Novembre 1822.

48

N^o. 2319

attusre l'annuaire
de la Drôme

Le Préfet de la Drôme,

A Son Excellence le Ministre Secrétaire
d'Etat au Département de l'Intérieur

Transmettre à
l'administration

1. 2. 3. 4.
1. 2. 3. 4.
L'aj. le 3 x^{te}

N^o. 8178

Conseigneurs,

Cette nuit à trois heures et demie, par une grosse pluie et un vent du nord très violent, la foudre a frappé le Clocher de la Cathédrale. Le feu a rapidement envahi la charpente, et dans quelques minutes la partie supérieure de la flèche n'a présenté qu'une masse de flammes. M^r. le Maire, qui avait été averti de ce malheureux événement, a sur le champ fait battre la générale, et dans un instant les pompiers de la ville, ceux du Bourg, la Gendarmerie et la Garnison sont accourus au lieu de l'incendie; son foyer étant concentré dans la grosse tour du clocher, on est

facilement parvenu à l'isoler; mais son intensité était si forte que les plus grandes précautions étaient nécessaires pour préserver l'Evêché, l'Eglise Des Pénitens et les maisons environnantes Des débris enflammés, qui poussés par le vent, tombaient continuellement sur les toits. Un magasin contenant une grande quantité de vins et de liqueurs spiritueuses a été particulièrement exposé; Le feu a pris jusqu'à trois fois à la toiture, s'il avait pénétré dans l'intérieur, toute cette partie de la Ville aurait, peut être, été la proie des flammes: les intrépides pompiers, aidés par les sapeurs et les grenadiers du 11^{me} Régiment de ligne, sont, chaque fois, parvenus à l'éteindre. A huit heures, nous étions tout-à-fait maîtres de l'incendie et on a pu apprécier son ravage.

Toute la charpente et la flèche élevée sur la tour n'existent plus. L'horloge et la grosse cloche se sont détachées du sommet de la voûte supérieure, et traversant les ouvertures pratiquées au milieu des arcs inférieurs, elles se sont brisées sur les dalles du pavé. Les deux petites cloches, placées aux extrémités de la charpente, sont tombées seulement sur la voûte la plus rapprochée de la toiture. Elles sont également hors d'état de servir. La perte causée par cet incendie est très-considérable; on peut l'évaluer approximativement à 40,000 f. Dans quelques jours, j'aurai l'honneur d'adresser à Votre Excellence un rapport sur les moyens les plus favorables pour la réparer. Tout le monde a fait son devoir, Messieurs, Les

autorités civiles et militaires, et quelques membres de l'ordre judiciaire se sont transportés sur les lieux à la première nouvelle du danger. Je dois particulièrement attirer l'attention de Votre Excellence sur M^r le Maire, M^r le Secrétaire général de la Préfecture, M^r Martin adjoint qui ont secondé le zèle des pompiers, de la garnison et de la gendarmerie, le Capitaine des pompiers, M^r Subrante Lieutenant de gendarmerie commandant provisoirement la compagnie de la Brème, M^r Steury, Commandant de 1^{er} Bataillon du 11^{me} Régiment, et plusieurs employés de la Préfecture se sont aussi fait remarquer.

Un sergent des sapeurs du 11^{me} Régiment nommé Le Noble qui s'exposait au péril avec le plus grand courage, a été grièvement blessé par la chute d'une poutre enflammée. Conformément à votre circulaire du 28 Juin 1816, je vais lui faire délivrer une gratification de cent francs imputable sur le fonds des dépenses imprévues.

Un soldat du même régiment a été également atteint par un débris de l'incendie; mais sa blessure est très légère.

M^r l'Évêque, entouré de son clergé, n'a pas quitté un instant le lieu de l'incendie et il a excité l'admiration générale, en montrant un calme et un courage bien dignes de son caractère et de son état.

J'ajouterai que M^r le Maire a fait distribuer une double ration d'eau de vie à la gendarmerie et aux soldats.

Je suis avec respect,

Monsieur,

De Votre Excellence,

Le très-humble
et très-obéissant Secrétaire,

Destroubege